



L'Inpes et la Fondation de France éditent le premier guide pratique sur la malvoyance acquise* à destination des adultes et de leur entourage.

Le service Accessibilité

(http://www.avh.asso.fr/rubriques/infos_deficience/accessibilite_lieux.php) de l'Association Valentin Haüy a participé à la création de cet ouvrage

En effet, perdre une partie de ses capacités visuelles à l'âge adulte peut constituer un véritable choc et suscite de nombreuses questions et inquiétudes. Les répercussions de la malvoyance (ou basse vision) sur la vie sont importantes tout comme les difficultés rencontrées au quotidien par ceux qui en sont atteints. Elles sont parfois sous-estimées : difficulté à trouver objets et papiers, à faire sa toilette ou à prendre ses médicaments, peur de sortir seul...

En raison du constant vieillissement de la population, l'Organisation Mondiale de la Santé prévoit un doublement du nombre de déficients visuels dans les vingt cinq prochaines années. En France, la malvoyance concerne particulièrement les séniors : **environ six personnes visuellement déficientes sur dix sont âgées de plus de 60 ans**. On estime que 658 000 personnes de plus de 55 ans en souffrent**.

Un guide pratique pour mieux vivre la malvoyance

Ce guide intitulé « *Quand la malvoyance s'installe* » ([pdf, 1.4 Mo](#))

(<http://www.inpes.sante.fr/CFESBases/catalogue/pdf/1161.pdf>) s'adresse directement aux personnes atteintes d'un déficit visuel acquis à l'âge adulte et à leur entourage afin de leur apporter des solutions concrètes pour maintenir ou retrouver leur autonomie et mieux vivre ce bouleversement au quotidien en aménageant leur environnement ou en adaptant leurs gestes. Il s'agit à la fois d'informer sur la vue et les déficits visuels mais également de répondre à toutes les questions qui peuvent survenir lorsqu'on est confronté à la malvoyance : «Dois-je renoncer à faire la cuisine ? Comment continuer à lire ? Que faire pour aider un proche dont la vue baisse ?... ». Des témoignages viennent également étayer les conseils du guide.

Le guide « *Quand la malvoyance s'installe* » a été élaboré par des professionnels, des représentants associatifs et des personnes en situation de handicap. Sa charte graphique est spécialement adaptée : caractères typographiques de grande taille, illustrations en pleine page et contrastes de couleurs.

100 000 exemplaires du guide seront mis gratuitement à la disposition du public mi-février, chez les professionnels de santé (ophtalmologistes, gériatres...), les associations de personnes âgées et handicapées, les associations d'aide à domicile... Il sera également disponible auprès de l'Inpes - Service diffusion, 42 bd de la Libération - 93 203 Saint Denis Cedex, et téléchargeable en version **accessible** (<http://guide-malvoyance.inpes.fr/>) sur le site de l'inpes ou www.fondationdefrance.org.

Source : Association Valentin Haüy